

L'Europe semble prise en otage entre les deux blocs.
Mais elle s'organise avec la construction européenne.

- II/ Les étapes et les enjeux de la construction européenne sont à situer dans leur contexte international: elle répond à une volonté de paix en Europe Occidentale. Elle se fait avec des réalisations concrètes: l'Europe s'est **élargie** à de nouveaux Etats et s'est **approfondie** avec la mise en place de la monnaie unique.

Connaître et utiliser les repères suivants

- 1957 : *traité de Rome*

Raconter

- les principales étapes et les enjeux de la construction européenne dans le contexte international.

Notions clés :

Construction européenne.
Elargissement, approfondissement

Vocabulaire :

CECA, traité de Rome → CEE ;
traité de Maastricht → UE, €



II/ AFFIRMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET EUROPÉEN

- A/ DÉVELOPPER L'EUROPE :
L'EUROPE DU CHARBON ET DE
L'ACIER.

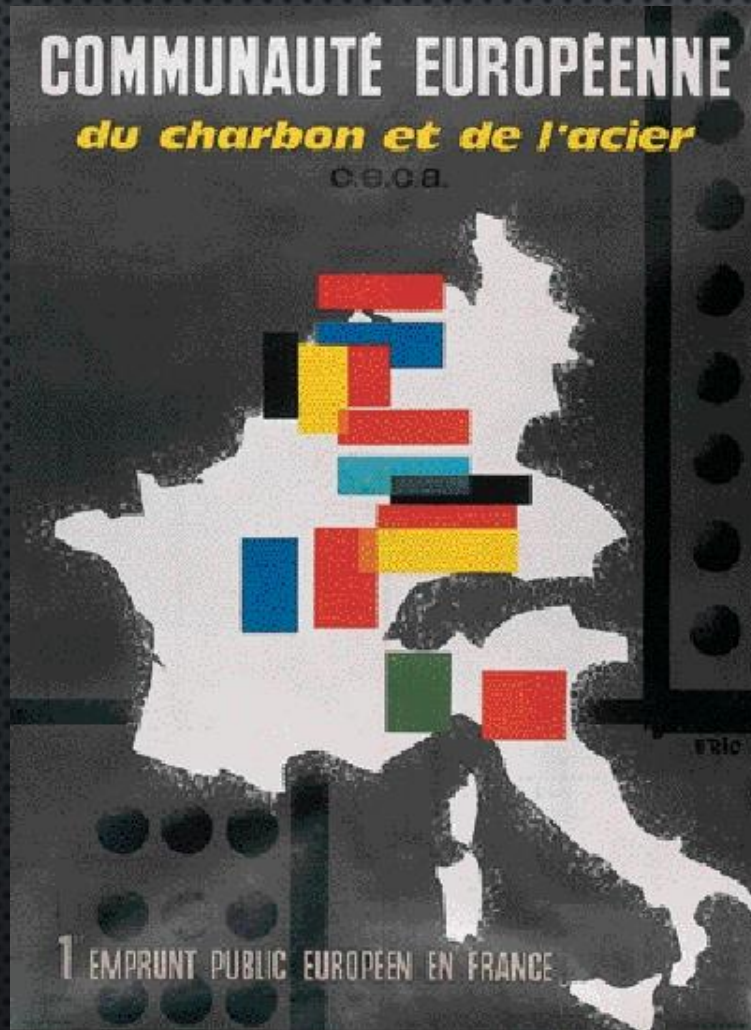


1 Jean Monnet et Robert Schuman

Robert Schuman est ministre des Affaires étrangères français de 1947 à 1952. Le 9 mai 1950, suivant l'idée de son ami Jean Monnet, il propose la création de la CECA et négocie ensuite le traité qui l'institue en 1951. Le 9 mai (date du discours) est devenu la journée de l'Europe.

Robert Schuman et Jean Monnet souhaitent construire la paix et développer l'Europe.

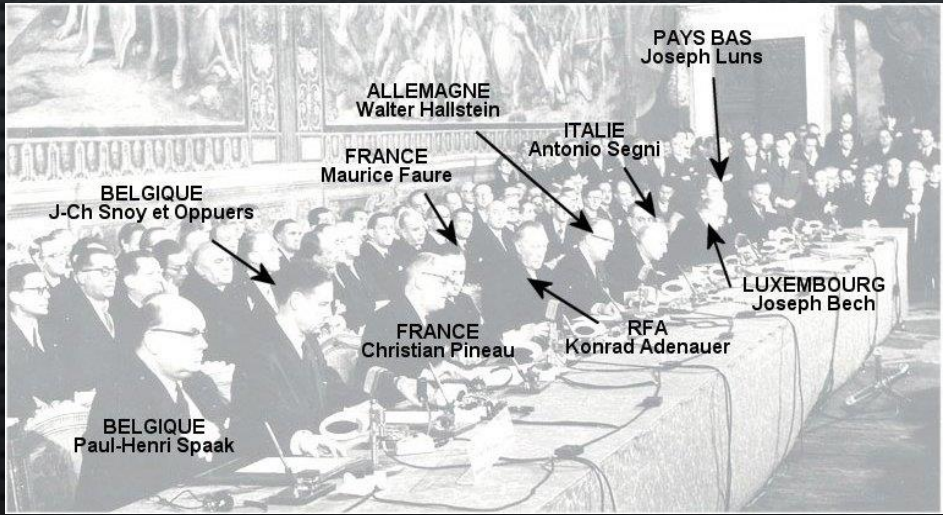
Ils proposent la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (**CECA**) qui regroupe 6 pays dont l'ennemi d'hier : l'Allemagne de l'Ouest.



Il s'agit notamment d'ancrer l'Allemagne de l'Ouest dans l'Europe.

II/ AFFIRMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET EUROPÉEN

- A/ DÉVELOPPER L'EUROPE : L'EUROPE DU CHARBON ET DE L'ACIER.
- B/ 1957 - LE TRAITÉ DE ROME
CRÉE LA CEE.



EUROPA UNITA PER IL PROGRESSO E PER LA PACE

*"Finalmente le frontiere
 in Europa vengono
 abbassate e si abbia
 una Comunità sola
 e una libera circolazione
 sia per le persone
 sia per le cose
 e soprattutto per il lavoro.."*
DE GASPERI

LUSSEMBURGO BELGIO FRANCIA ITALIA GERMANIA OLANDA

Roma, 25 marzo 1957

FIRMA DEI TRATTATI PER IL MERCATO COMUNE E PER L'EURATOM

5 Le traité de Rome créant la CEE (1957, Extrait)

« **Article Premier.** Par le présent traité, les hautes parties contractantes instituent entre elles une Communauté économique européenne.

Article 2. La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun, [...] de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.

Article 3. Dans ce but, l'action de la Communauté comporte, selon les rythmes prévus par le présent traité :

a. L'élimination, entre les États membres, des droits de douane et des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises [...];

b. L'établissement d'un tarif douanier extérieur commun¹ et d'une politique commerciale commune avec les États tiers² ;

c. L'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux ;

d. L'instauration d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture ;

e. L'instauration d'une politique commune dans le domaine des transports. »

1. Des droits de douane pour les pays extérieurs à la CEE. **2.** États tiers : États qui n'appartiennent pas à la CEE.

Le traité de Rome signé par les 6 pays crée en 1957 la **CEE : la Communauté Economique Européenne**. Il prévoit la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux.

II/ AFFIRMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET EUROPÉEN

- A/ DÉVELOPPER L'EUROPE : L'EUROPE DU CHARBON ET DE L'ACIER.
- B/ 1957 - LE TRAITÉ DE ROME CRÉE LA CEE.
- C/ 1992 - LE TRAITÉ DE
MAASTRICHT CRÉE L'UE

Le traité de Maastricht crée l'**Union Européenne** :
l'UE.

Il crée la **citoyenneté européenne** et prévoit la
création de l'**Euro**, ainsi que la **PESC** (Politique
Extérieure et de sécurité commune).



un franc de 1961



un euro de 2002

CONCLUSION

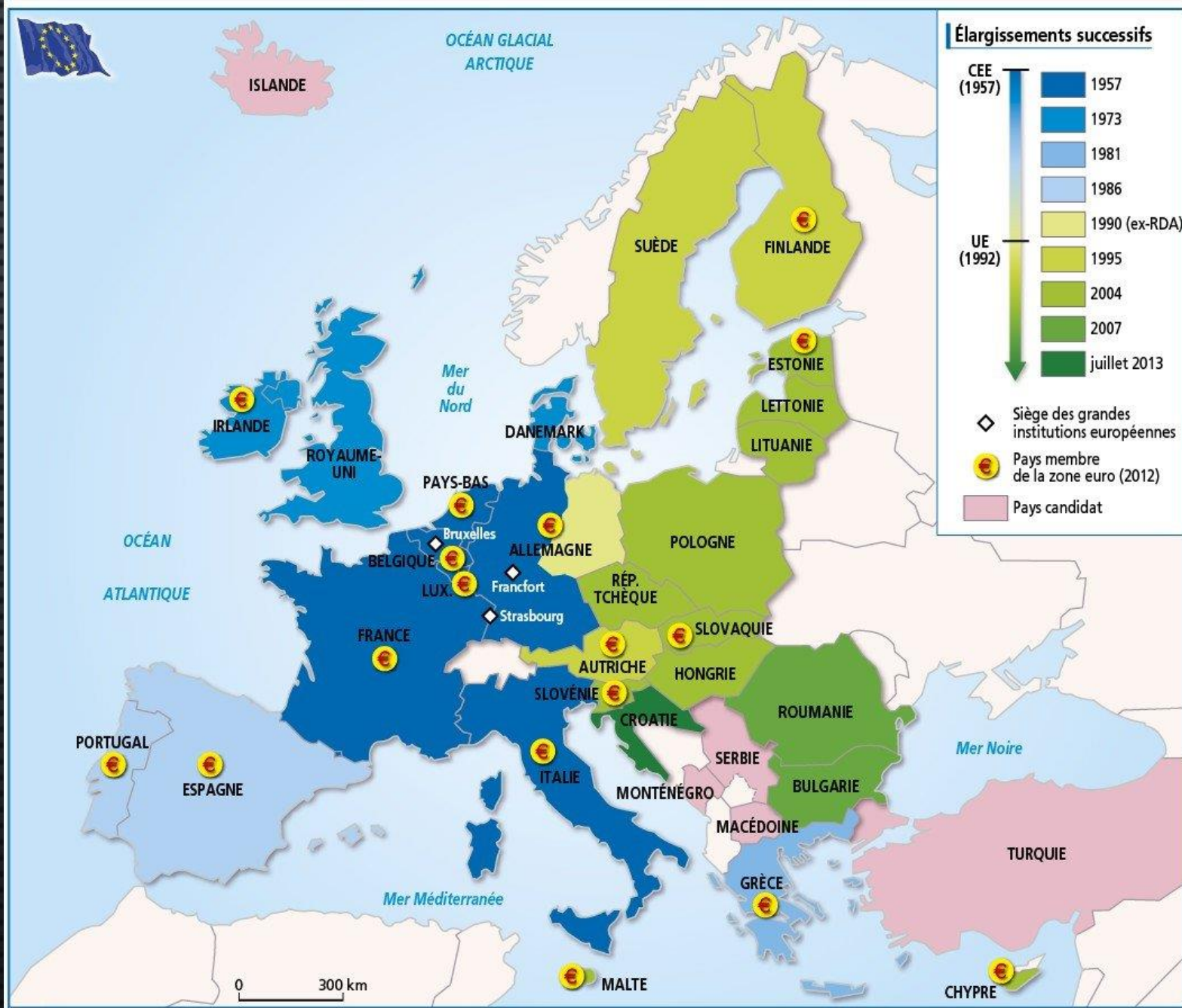
2 orientations :



Approfondissement :

Espace Schengen :
liberté de circulation
des hommes et des
marchandises

1992 : traité de
Maastricht
→ citoyenneté
européenne,
→ Euro en 2002



Les grandes étapes de la construction européenne (1957-2013)

CONCLUSION

2 orientations :



```
graph TD; A[2 orientations :] --> B[Approfondissement :]; A --> C[Elargissement];
```

Approfondissement :

Espace Schengen :
liberté de circulation
des hommes et des
marchandises

1992 : traité de
Maastricht
→ citoyenneté
européenne,
→ Euro en 2002

Elargissement

6 en 1957

12 pays en 1986

28 aujourd'hui dont
des pays issus de
l'ancien bloc de l'Est.